



# LES PARCS NATURELS RÉGIONAUX HAUTS-DE-FRANCE ENGAGÉS POUR LA BIODIVERSITÉ

AGRICULTURE ET ALIMENTATION P2 - TERRITOIRES RÉSILIENTS P3 - GESTION DE L'EAU P4  
 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE P5 - SOLIDARITÉ P6 - SOLS P7



# 1 AGRICULTURE, ALIMENTATION ET BIODIVERSITÉ

Territoires ruraux par excellence, les Parcs naturels régionaux (PNR) Hauts-de-France s'engagent auprès du monde agricole, acteur-clé de la préservation des paysages et de la biodiversité. C'est autour du maintien des pratiques favorables et du développement d'une agriculture durable que les PNR souhaitent promouvoir une production alimentaire locale de qualité.



## DES JARDINS PÉDAGOGIQUES DANS LES ÉCOLES

Depuis 2009, dans le cadre de ses programmes pédagogiques à destination des scolaires, le **PNR Oise-Pays de France** accompagne des classes du CP au CM2 dans la création de jardins pédagogiques au sein de l'école. Pour chaque projet, il finance le matériel ainsi que des animations réalisées à l'année par les partenaires éducatifs du Parc pour aider les classes à mettre en place le jardin et sensibiliser enseignants et élèves à l'éco-jardinage, aux productions végétales et à l'alimentation. 41 jardins ont été créés par 99 classes, 2475 élèves ont déjà été sensibilisés.



## L'ACCROISSEMENT DES SURFACES EN BIO

« Atteindre au moins 30 % de la surface agricole utile en agriculture biologique en 2022 et plus particulièrement 90 % dans les périmètres de protection des captages », c'est l'objectif du **PNR Avesnois**.

Soutenu par l'Agence de l'eau, il accompagne avec ses partenaires, les agriculteurs en conversion et développe des débouchés et des filières. L'agriculture biologique répond aux objectifs du Parc : valoriser le bocage et développer une agriculture durable, préservant la qualité des sols et de l'eau.

Aujourd'hui, on compte 130 fermes Bio en Avesnois (soit 11% des fermes du Parc et 18% des fermes bio de la Région) réparties sur 6 900 ha (soit 9% des surfaces agricoles du Parc et 26% des surfaces bio de la Région).



## LE PARC LABELLISÉ "PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL"

Le **PNR Scarpe-Escout** coordonne depuis 2015 un projet alimentaire territorial (PAT) avec les citoyens, collectivités, Direction régionale de l'agriculture, acteurs associatifs, acteurs de la santé, du social, de l'éducation, producteurs, transformateurs, distributeurs, etc.

En 2017, des acteurs du système alimentaire local se sont réunis dans le cadre d'une Fabrique Anti-Gaspi. 4 solutions concrètes ont été construites :

- un réseau social anti-gaspi (Le Food Troc, pour les producteurs et les habitants ayant un surplus de fruits ou légumes),
- un restaurant potager zéro-déchet (approvisionnement en autoproduction et circuits courts),
- des jardins nourriciers (à Denain, un projet participatif pour agir sur la vie du quartier et la maîtrise du contenu de son assiette),
- la mutualisation des collectes et la redistribution des dons alimentaires entre les épiceries solidaires du Douaisis.

Le PNR Scarpe-Escout, territoire de 55 communes, devient après la Communauté d'agglomération du Douaisis, le second territoire labellisé PAT de la région.

## L'ENVIRONNEMENT ET LES PRATIQUES AGRICOLES

Les Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc) visent à encourager les agriculteurs à protéger et à valoriser l'environnement en les rémunérant pour leurs engagements volontaires dans la mise en place de pratiques relevant de l'agro-écologie (préservation de la biodiversité, lutte contre l'érosion des sols, amélioration de la qualité de l'eau potable et préservation des zones humides).

Les **PNR des Hauts-de-France** assurent l'animation et la coordination des MAEc sur leurs territoires, la recherche de financements complémentaires d'animation, mais également la conception et la négociation des nouveaux outils de contractualisation. Le Centre régional de ressources génétiques (CRRG), mission d'ENR, anime un volet « biodiversité domestique » à l'échelle des Hauts-de-France, en protégeant les races animales régionales à petits effectifs et en préservant les ressources végétales.



## L'ÉCOPATURAGE POUR LA GESTION DES MILIEUX NATURELS

En Caps et Marais d'Opale, la race rustique locale du mouton Boulonnais a repris vigueur avec le retour au pâturage de centaines d'hectares de coteaux calcaires qui s'embroussaillaient, au bénéfice de la flore et de la faune. Sur le cap Blanc-Nez, 500 moutons vont passer la belle saison à entretenir les pelouses rases gérées par Eden62.

Cette collaboration entre éleveurs et gestionnaires de sites naturels trouve aussi son débouché économique. Le **Centre régional de ressources génétiques (CRRG)** a lancé la filière « Agneau Boulonnais ©, agneau des terroirs du Nord » qui permet de commercialiser ce produit de qualité auprès de bouchers régionaux.



## L'AUTONOMIE FOURRAGÈRE

12 journées techniques sont proposées en 2018 aux agriculteurs du **Parc naturel transfrontalier du Hainaut** sur le thème de l'autonomie fourragère.

Celles-ci invitent à s'inspirer de nouvelles pratiques expérimentées dans des exploitations agricoles du territoire. L'objectif est d'obtenir un fourrage de qualité qui suffise à l'alimentation du bétail et d'assurer la viabilité de l'exploitation aujourd'hui fortement dépendante des cours du marché agricole mondial (et notamment du prix du maïs ou du soja).

Des visites de fermes et des interventions de spécialistes sur le diagnostic des prairies, le séchage en grange, l'affouragement en vert (fourrages frais sans stockage) ou encore le méteil (mélange de céréales à paille et de légumineuse) sont programmées.

# 2

## TERRITOIRES RÉSILIENTS ET BIODIVERSITÉ

Biodiversité et aménagement des territoires sont aujourd’hui intimement liés. Face aux grands défis de notre société (changement climatique, continuités écologiques, etc.), les territoires de PNR sont les catalyseurs de la résilience territoriale car, aujourd’hui, la préservation du patrimoine naturel est au cœur des projets d’aménagement.



### CHAQUE MÈTRE CARRÉ EST BON À PRENDRE POUR LA BIODIVERSITÉ

Confrontées à l’interdiction des herbicides ou naturellement motivées, nombre de communes se tournent vers la gestion différenciée et la mise en valeur de coins nature avec le **PNR des Caps et Marais d’Opale**. Ici, un talus escarpé devient une réserve naturelle de bord de route ; là un délaissé routier est enclos pour accueillir des moutons ; ailleurs, un terrain communal est planté à l’occasion d’un chantier participatif pour devenir un verger de maraude ; cette ancienne peupleraie peut désormais s’afficher fièrement comme zone humide appréciée des promeneurs riverains...



### LES FILIÈRES D’ORIGINE LOCALE

Grâce au projet ESDOCO (Espèces d’origine contrôlée) mené entre 2013 et 2015, en lien avec la démarche nationale « Végétal local », **ENRx (Espace naturels régionaux)** a développé une méthodologie de contrôle de l’origine locale des essences arbustives diffusées aux clients de l’opération Plantons le décor.

Pour soutenir la filière de production de végétaux locaux, cinq vergers à graines ont été installés sur des terrains publics dans le Nord et le Pas-de-Calais. Plantés entre 2015 et 2018, ces vergers produiront des graines utilisables par les pépiniéristes régionaux désireux de s’engager dans la démarche.

En 2017, un tiers des plants diffusés au travers de Plantons le décor était déjà issu de la filière ESDOCO !

Chiffres-clés sur les vergers à graines : 2,5 km de haies, 4 660 plants, 23 essences d’arbustes concernées.



### OPÉRATION PLANTONS LE DÉCOR ©

Permettre aux habitants, communes, agriculteurs, associations, entreprises et établissements scolaires de planter des arbres, arbustes indigènes, fruitiers et légumes certifiés d’origine régionale, est l’objectif renouvelé depuis 25 ans avec Plantons le décor ©. Cette opération concourt à la préservation de la biodiversité régionale et des paysages identitaires des Hauts-de-France. Les plantations réalisées par les acteurs publics et privés limitent les effets de la banalisation paysagère des plantations mono spécifiques. La coordination régionale **ENRx**, l’animation territoriale (les collectivités), la mise en relation avec les fournisseurs en sont les trois principaux leviers.

Chiffres clés annuels de l’opération : 7 fournisseurs et 200 000 € de CA, 4000 arbres fruitiers / 100 variétés, 80000 arbres et arbustes / 50 espèces, 1800 clients



### LA BIODIVERSITÉ DOMESTIQUE À L’ÉCHELLE DES HAUTS-DE-FRANCE

Mission d’ENRx, le **Centre régional de ressources génétiques (CRRG)** valorise le patrimoine régional animal, fruitier, légumier et céréalier.

Les coopérations avec les filières professionnelles se multiplient pour sauvegarder ; chevaux de trait, vaches Rouges Flamande et Bleues du Nord, mouton Boulonnais et races avicoles. Dans le domaine légumier, le CRRG aide, par exemple, la filière Haricot de Soissons à obtenir la précieuse IGP (indication géographique protégée). L’oignon rouge d’Abbeville vient quant à lui d’être sauvé in-extremis !

La jeune association Novafruits d’arboriculteurs bios, créée avec le CRRG et le Centre wallon de recherches agronomiques développe la diversification de ses productions par de nouvelles variétés de pommes, d’origine régionale.



### PRÉSERVATION ET RESTAURATION DES CORRIDORS ÉCOLOGIQUES INTERFORESTIERS

Entité charnière assurant la mise en relation des massifs forestiers, le territoire du **Parc Oise-Pays de France** joue un rôle primordial au sein du continuum forestier s’étendant du nord de l’Île-de-France à la Picardie.

La fonctionnalité de ces continuités régresse en raison de l’urbanisation, des infrastructures linéaires, de la fragmentation du territoire par cloisonnement ou enclavement, etc.

Depuis sa création, le Parc développe une politique volontariste pour préserver et reconquérir ces corridors : études et actualisation des données, mobilisation des acteurs, inscription des corridors dans les documents d’urbanisme, veille et expertises pour la prise en compte des corridors dans les projets, négociation sur les clôtures, etc.

# 3 GESTION DE L'EAU ET BIODIVERSITÉ

Dans une région marquée par les risques d'inondation, la gestion de l'eau et des milieux naturels remarquables associés est un enjeu majeur. Forts de leur longue expérience en matière de gouvernance locale autour de l'eau avec les SAGE (Schémas d'aménagement et de gestion des eaux), les PNR Hauts-de-France ont aujourd'hui un rôle d'accompagnant auprès des collectivités notamment dans le cadre de la nouvelle compétence GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations).



## LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

Reconnues comme 2<sup>ème</sup> responsable de l'érosion de la biodiversité, les espèces exotiques envahissantes provoquent des dommages à la biodiversité, au fonctionnement des écosystèmes et même parfois sur la santé humaine.

C'est pourquoi le **PNR Avesnois** a réalisé, en 2014 et 2015, un inventaire sur le territoire qui a mis au jour l'apparition d'une nouvelle espèce, l'Hydrocotyle fausse renoncule, déjà implantée avec plus de 45 stations comptabilisées.

L'Hydrocotyle fausse renoncule est une plante envahissante possédant l'une des croissances les plus rapides du monde (jusqu'à 20 cm par jour). Les conséquences de cette prolifération sont nombreuses : modification de l'écosystème, dégradation des conditions de navigation, risque accru d'inondation, limitation de l'activité de pêche, etc.

Le Parc et ses partenaires ont mis en place un plan d'action afin d'éradiquer l'Hydrocotyle fausse renoncule, en organisant dès que nécessaire des chantiers d'arrachage d'ampleur avec le soutien des Voies navigables de France et de l'Agence de l'eau Artois-Picardie.

## UNE NOUVELLE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES

Impliqués dans la gestion des cours d'eau et la prévention des inondations, le Syndicat mixte d'aménagement hydraulique des vallées de la Scarpe et du Bas-Escaut et 5 EPCI concernés ont souhaité être accompagnés dans la mise en place de la compétence GEMAPI en janvier 2018. Cette mission a été confiée au **PNR Scarpe-Escaut**.

Le scénario retenu a été de faire évoluer le Syndicat mixte en termes d'ingénierie et de missions afin de pérenniser l'existant, en particulier la coordination des ouvrages hydrauliques, tout en améliorant la gestion écologique des cours d'eau et milieux humides.



## INVENTAIRE ET RESTAURATION DES ZONES HUMIDES

Le **PNR Oise-Pays de France** travaille, en partenariat avec les syndicats de rivière, sur la connaissance des zones humides. Il a réalisé l'inventaire des zones humides de plus des 2/3 de son territoire.

Parallèlement, il est engagé, dans le cadre d'actions de restauration des milieux naturels remarquables et d'un certain nombre de zones humides : mares forestières, fossés, marais. Il accompagne les communes à valoriser d'anciennes prairies ou zones humides, par des travaux de restauration, de l'écopâturage, des aménagements pédagogiques, ...

Enfin, en vallée de la Thève, il accompagne des agriculteurs à adapter leur activité agricole pour permettre le maintien de la biodiversité exceptionnelle des prairies humides de ce secteur.

## CONTINUITÉ ÉCOLOGIQUE: REMONTEZ LA HEM !

« Des bassins versants aussi avancés que vous en matière de continuité écologique, il n'y en a pas en Artois-Picardie ! ». Le compliment d'un haut responsable est allé droit au cœur des élus et des représentants des différents organismes très impliqués solidairement dans les multiples programmes autour de la rivière. Le cours d'eau en question, c'est la Hem, affluent de l'Aa. Un syndicat mixte s'est créé spécifiquement pour ces opérations, mais le **PNR des Caps et Marais d'Opale**, à l'origine du partenariat, reste la cheville ouvrière. Aujourd'hui, le Saumon atlantique s'observe dans les eaux claires de la Hem.



# 4 TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET BIODIVERSITÉ

Véritables laboratoires à ciel ouvert, les PNR Hauts-de-France soutiennent des initiatives locales pour répondre aux enjeux énergétiques et climatiques actuels. Reconnus par l'État comme « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », les PNR misent sur les solutions fondées sur la nature et le développement local des énergies renouvelables pour atténuer les risques liés au climat.

## REDONNEZ VIE À LA NUIT !

C'est sur cet appel que le **PNR des Caps et Marais d'Opale** a mobilisé 22 communes de son territoire pour une maîtrise de l'éclairage nocturne et la lutte contre la pollution lumineuse. Toutes ont signé la charte pour la protection du ciel et de l'environnement nocturnes. Les travaux réalisés ont été salués par l'association nationale ANPCEN (Asso. nat. pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne) qui a labellisé 16 nouvelles communes du Parc « villes et villages étoilés » dont deux ont obtenu un prix national : Salperwick pour « l'attention à la biodiversité » et Alquines dans la catégorie « commune d'un espace protégé ».



## LA FILIÈRE BOIS ÉNERGIE

Le **PNR Avesnois** mène une politique attractive autour du développement de la filière bois-énergie. En plus de sa valeur écologique, le bocage peut être une nouvelle forme de ressource et de diversification pour les agriculteurs. Encourager le développement de la filière bois-énergie en Avesnois, c'est les inciter à laisser pousser les haies basses en haies hautes, créant ainsi des refuges naturels pour la faune locale. Les techniciens du Parc accompagnent les agriculteurs, du montage du dossier de subvention à la formalisation du plan de gestion des haies de l'exploitation !

Les 12 000 km de haies du bocage représentent une source d'énergie renouvelable considérable. Ce sont ainsi près de 30 000 tonnes de bois décheté qui pourraient être produits de manière durable et valorisés localement dans des chaudières automatiques.

42 chaudières ont été installées depuis 2007, correspondant à 400 km de haies valorisées durablement pour approvisionner ces installations.

Le développement de cette filière locale, aux emplois non délocalisables, est soutenue par la Région Hauts-de-France, le ministère de l'Environnement et l'Ademe.



## RESTAURATION DE LA TRAME VERTE ET BLEUE AVEC DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES ÉCONOMIQUES LOCALES

Le **PNR Oise-Pays de France** et la Chambre d'agriculture de l'Oise, lauréats d'un appel à projet Biodiversité de l'Agence de l'eau Seine-Normandie, développent depuis le début de l'année un projet de création/renforcement des continuités forestières et herbagères, en visant une valorisation économique des productions. Il s'agit d'accompagner les acteurs locaux (agriculteurs, propriétaires fonciers, communes, etc.) à introduire des structures écologiques telles que des haies, de l'agroforesterie et des surfaces enherbées. Afin d'assurer un débouché auprès des acteurs, des filières (filiale bois-énergie locale, valorisation foin pour les centres équestres) permettant d'écouler le bois coupé et l'herbe fauchée sont étudiées et développées.



# 5 SOLIDARITÉ ET BIODIVERSITÉ

Les inégalités se retrouvent à tous niveaux dans notre société : la biodiversité n'échappe pas à la règle. Espaces récréatifs, de découverte et de reconnexion avec la nature mais aussi espaces habités au cadre de vie de qualité reconnu à l'échelle nationale, les PNR des Hauts-de-France soutiennent des actions locales pour rendre la nature accessible à tous et en faire un facteur de cohésion sociale.

## UN ESPACE DE NATURE OÙ LES USAGERS CONTRIBUENT À GARANTIR LA BIODIVERSITÉ

L'espace de nature d'Amaury représente une superficie de 175 ha dont 60 ha de plan d'eau. Situé au sein du **PNR Scarpe-Escaut** le plus densément peuplé de France, Amaury répond à toutes les attentes des habitants du territoire : chasse, pêche, pratique des sports de nature (randonnées, cyclisme, voile, équitation, ...). Le PNR, gestionnaire de l'ensemble du site, intervient avec le souci de préserver les milieux naturels en conciliant l'ensemble des usages présents. Cette ambition se traduit par la multiplication des partenariats sur le site : chantiers en faveur de la préservation des sternes avec les chasseurs, chantiers de nettoyage avec les usagers du site (pêcheurs, chasseurs, riverains, etc.), activité agricole, chantiers d'insertion, accueil de scolaires, etc.



## LA NATURE EN CHANTIERS

Les chantiers nature volontaires font partie des modes d'action du **PNR des Caps et Marais d'Opale** depuis plus de 30 ans. Le plus souvent en partenariat avec l'association « les Blongios, la nature en chantiers », le Parc associe ainsi les habitants à la gestion des cœurs de nature proches. On retrouve pêle-mêle des associations de randonneurs, des lycées agricoles, des clubs de seniors ou d'ados... mais aussi des partenaires anglais ou belges. Un sacré coup de pouce : sur les trois dernières années, 26 chantiers ont été menés avec plus de 600 participants, soit l'équivalent d'un coût de travail de plus de 200 000 €.



## LE PARC ET LES CENTRES SOCIAUX

Le **PNR Avesnois** a tissé une relation de partenariat avec les dix centres sociaux de son territoire. L'accompagnement se traduit au travers d'actions concrètes pour une mobilisation des citoyens autour de la biodiversité, du développement durable et de la précarité énergétique.

Plusieurs actions ont été menées comme la fabrication de gîtes à insectes et la création d'une mare, de la méthodologie pour la mise en place d'Agenda 21, ou encore la participation au « défi des familles à énergie positive » et ce afin de réaliser de réelles économies pour faire baisser la facture d'énergie à la maison !



## BIODIVER'LYCÉES, DES LYCÉENS ACTIFS EN FAVEUR DE LA NATURE

Dès 2010, la Région sollicite **ENRx** pour sensibiliser les lycéens aux enjeux de la nature régionale. C'est ainsi que l'opération intitulée « Biodiver'lycées » a vu le jour :

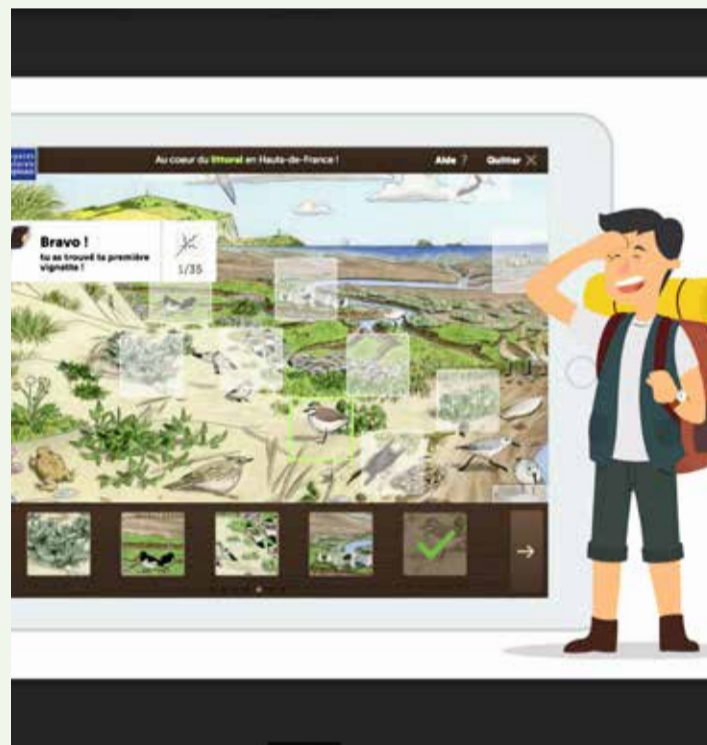
- Une première étape a consisté à offrir à chaque lycée de l'Académie un outillage pédagogique dédié aux enjeux de la biodiversité. Un réseau de partenaires a été formé à l'accueil des lycéens en milieu naturel.
- Une deuxième étape du programme a suscité la création dans les lycées de 25 ateliers par an impliquant les lycéens dans des actions de préservation de la biodiversité locale.

Au printemps 2018, la Région Hauts-de-France lance un nouvel appel à projets « Génération+ Biodiv » qui conduit ENRx, au regard de ses 8 années d'expérience, à proposer son expertise sur les outils et méthodes pédagogiques.



## UN PARTENARIAT AVEC UN CHANTIER D'INSERTION

Depuis 2005, le **PNR Oise-Pays de France** a développé un partenariat avec un chantier d'insertion local intitulé « Un Château pour l'emploi », pour mettre en œuvre des travaux de restauration de milieux naturels remarquables : landes, pelouses sèches, zones humides. Les chantiers sont préparés et encadrés par les chargés de mission du Parc et du Conservatoire d'espaces naturels de Picardie, dans le cadre d'un programme scientifique et technique pluriannuel. Les travaux sont réalisés par des personnes en réinsertion employées par l'association. Une trentaine de jours sont consacrés aux travaux du Parc, cette enveloppe permet au chantier d'insertion de faire fonctionner son activité mais aussi de proposer à son public une formation et des interventions pratiques sur des milieux naturels.



## DES JEUX EN LIGNE POUR APPRENDRE LA NATURE

Conçus tout d'abord dans le cadre du dispositif d'éducation à l'environnement « Objectif nature » sous forme de posters pédagogiques, des applications ludo-éducatives en ligne aideront très prochainement les élèves à mieux connaître les écosystèmes (forêt, littoral, zones humides, prairies, terrils, ...). Ces animations ont été mises au point par **ENRx** au titre de son expertise et de ses ressources pédagogiques.

La collection de ces jeux en ligne sur la nature commence, en juin, par « Au cœur de la zone humide en Hauts-de-France » et « Au cœur du littoral en Hauts-de-France ».

# 6 SOLS ET BIODIVERSITÉ

Support de toute vie terrestre, le sol joue un rôle considérable dans le bon fonctionnement de nos écosystèmes et agrosystèmes. Malmenés par l'artificialisation et méconnus, les sols sont aujourd'hui au cœur des préoccupations. De par leur implication dans les décisions en matière d'urbanisme, les PNR ont un rôle de « gardien du temple » pour préserver cette ressource et en améliorer la connaissance.

## UN SITE ATELIER AGRO-ÉCOLOGIE

Le PNR des Caps et Marais d'Opale met les bouchées doubles pour soutenir le développement de l'agro-écologie sur son territoire. Marc Lefebvre, un pionnier en la matière, est le leader local de ce mouvement. Cet agriculteur de Guînes expérimente depuis 2009 des techniques agricoles différentes qui protègent et valorisent le sol, favorisent la biodiversité, ... Le Parc en a fait un site atelier suivi de près par des scientifiques naturalistes et agronomes. Les enseignements sont partagés notamment au sein d'un groupe pilote d'agriculteurs des Caps et Marais d'Opale et avec les partenaires européens du programme européen Transae (TRANSition vers l'Agro-Écologie).



## ANIMATION D'UN GROUPEMENT D'INTÉRÊT ÉCONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTAL

Le PNR Oise-Pays de France accompagne depuis 2012 un groupe d'agriculteurs engagés dans la protection des ressources naturelles sur les champs captants de Boran-Précly-sur-Oise. Les agriculteurs du groupe expérimentent des actions pour préserver le sol agricole, notamment la couverture permanente des sols durant la campagne culturale. Une première expérimentation permet d'étudier l'effet des différents types de couverts végétaux sur le sol et la culture suivante. Les agriculteurs vont aussi convertir 100 ha au semis sous couverts végétaux dans le cadre d'une expérimentation sur le semis direct. Le collectif, labellisé Groupement d'intérêt économique et environnemental depuis 2015, compte 15 exploitations agricoles gérant 37% de la surface agricole de la zone pertinente d'action (ZPA).

Le Parc anime le groupe, aide les agriculteurs dans la recherche des financements et accompagne la mise en place des expérimentations.

## PROJET BAIE DE SOMME-PICARDIE MARITIME, UNE BIODIVERSITÉ REMARQUABLE

Le futur PNR Baie de Somme-Picardie maritime s'organise autour de son littoral, il concentre sur 40km l'ensemble des milieux possibles (falaises calcaires, cordons de galets, cordons dunaires, estuaires) dont la Baie de Somme est le joyau. Derrière cette façade maritime, des marais arrière-littoraux, de larges vallées tourbeuses alcalines et des plateaux complètent sa structure. Le futur PNR accompagne d'ores et déjà ses partenaires dans la préservation des sites naturels, il plante des haies et creuse des mares. Il sensibilise les élus et les habitants, aux enjeux de la biodiversité et à sa préservation.

Un avant-gout du rôle du Parc une fois labellisé.



### Quelques défis «biodiversité» que devront relever les PNR dans les années à venir :

- Renforcer les connaissances sur la biodiversité « ordinaire » au travers de la participation citoyenne ;
- Développer la diffusion des connaissances auprès des acteurs concernés sur le territoire ;
- Développer des solutions innovantes pour anticiper et lutter contre les effets du changement climatique.



130 000 HECTARES
131 COMMUNES CLASSÉES
154 000 HABITANTS
LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES SONT :
72% DU PNR EST CLASSÉ EN ZNIEFF
9% DU PNR EST EN ZICO
LE BOCAGE : 10 500 KM DE HAIES, 51 300 HA DE PRAIRIES
28 600 HA DE FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES
LES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES : 2 150 KM DE COURS D'EAU, 7 400 HA DE ZONES HUMIDES, 930 HA DE SURFACES EN EAU



136 500 HECTARES
153 COMMUNES CLASSÉES
200 000 HABITANTS
LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES SONT :
9 RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES ET 2 RÉSERVES NATURELLES NATIONALES
60% DU TERRITOIRE CLASSÉ EN ZNIEFF
2 603 HA SONT EN SITE CLASSÉS/SITES INSCRITS
50 KM DE FAÇADE LITTORALE
LES FORÊTS DOMANIALES ET PRIVÉES REPRÉSENTENT 15% DU TERRITOIRE
LE BOCAGE : 3 599 KM DE HAIES ET 43 680 HA DE PRAIRIES
LES MILIEUX HUMIDES ET AQUATIQUES : 5 665 HA DE MARAIS ET 700 KM DE FOSSES DONT LE MARAIS AUDOMARCOIS RECONNU RÉSERVE DE BIOSPHERE UNESCO ET SITE RAMSAR
- LES PELOUSES CALCAICOLES : LE PNR EST RICHE EN COTEAUX CALCAIRES (2 000 HA)



60 000 HECTARES
59 COMMUNES
110 000 HABITANTS
LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES SONT :
38 410 HA CLASSÉS EN ZNIEFF
13 270 HA EN NATURA 2000
20 000 HA DE FORÊTS
1 008 ESPÈCES VÉGÉTALES SAUVAGES DONT 222 ESPÈCES MENACÉES



48 500 HECTARES
55 COMMUNES CLASSÉES
190 000 HABITANTS
LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES SONT :
33% DU TERRITOIRE CLASSÉ EN ZNIEFF
19% DU TERRITOIRE CLASSÉ EN ZICO
12 300 HA D'ESPACES BOISÉS (25 % DU TERRITOIRE DU PNR)
LES MARAIS, TOURBIÈRES, PRAIRIES ET FORÊTS HUMIDES : 13 000 HA DE ZONES HUMIDES
LES ESPACES AGRICOLES : 25 600 HA (SOIT PLUS DE 50 % DU TERRITOIRE DU PNR)



136 500 HECTARES
137 COMMUNES
113 438 HABITANTS
LES ÉLÉMENTS REMARQUABLES SONT :
PLUS DE 30 KM DE LITTORAL
460 KM DE COURS D'EAU, 25 000 HA DE ZONES HUMIDES
1 PARTIE D'UNE RÉSERVE NATURELLE NATIONALE
1 RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE
2 SITES RAMSAR SONT LIÉS AU TERRITOIRE
40 600 HA (30% TERRITOIRE) DE FORÊTS PUBLIQUES ET PRIVÉES
41 500 HA (30% TERRITOIRE) DE ZNIEFF
10 700 HA (8% DU TERRITOIRE) DE NATURA 2000



CAPS ET MARAIS D'OPALE



SCARPE-ESCAUT



AVESNOIS



BAIE DE SOMME-PICARDIE MARITIME



OISE-PAYS DE FRANCE

**Les 5 Parcs naturels  
représenteront  
13% du territoire  
et des habitants  
des Hauts-de-France.**

- Siège d'ENRx**
- Centre régional de ressources génétiques**
- Maisons de Parc**
- Chef-lieu d'arrondissement des Parcs naturels régionaux**
- Chef-lieu de département**



contact@enrx.fr  
www.enrx.fr  
www.plantonsledecor.fr  
www.biodimestica.eu

UNE INITIATIVE  
**espaces naturels régionaux**

6, rue du Bleu Mouton  
BP 70073 - 59028 LILLE CEDEX  
métro : République  
tél : +33(0)3 20 12 89 12  
fax : +33(0)3 20 12 89 39

ENR<sup>x</sup> est soutenu par la Région Hauts-de-France pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.

**Nord** Le Département  
**Pas-de-Calais** Le Département

Ce journal est conçu et édité par le Syndicat mixte ENRx avec la participation des PNR Hauts-de-France à l'occasion des 8<sup>èmes</sup> Assises nationales de la biodiversité à Valenciennes des 13, 14 et 15 juin 2018.

Directeur de la publication : Guislain Cambier  
Rédacteur en chef : Jean-Louis Thomas  
Coordination : Manu Lequeuche  
Contribution : Fabien Brimont  
Iconographie : Olivier Delvaux  
Design graphique : Gilles Pottier  
Impression : Imprimerie Centrale de Lens  
Dépôt légal : Espaces naturels régionaux - juin 2018  
Imprimé, avec des encres végétales, sur Satimat Green composé de 60% de fibres recyclées et 40% issues de forêts certifiées FSC.

Espaces naturels régionaux (ENRx) : [www.enrx.fr](http://www.enrx.fr), Parc naturel régional de l'Avesnois : [www.parc-naturel-avesnois.fr](http://www.parc-naturel-avesnois.fr), Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale : [www.parc-opale.fr](http://www.parc-opale.fr), Parc naturel régional Oise-Pays de France : [www.parc-oise-paysdefrance.fr](http://www.parc-oise-paysdefrance.fr), Parc naturel régional Scarpe-Escaut : [www.pnr-scarpe-escaut.fr](http://www.pnr-scarpe-escaut.fr), Projet de parc «Picardie maritime» - [www.pnr-baiedesommepicardiemaritime.fr](http://www.pnr-baiedesommepicardiemaritime.fr)